

plus redoutable de toutes les démocraties, celle des haillons ; or la démocratie est épidémique de sa nature, et les haillons ne manquent pas même en Angleterre : s'il est bien vrai que les générations sont solidaires les unes des autres ; s'il est bien vrai, comme l'a dit un noble et harmonieux penseur (1) dont j'aurai à vous parler bientôt, que l'humanité marche toujours dans une route jalonnée par ces trois mots : Déchéance, expiation et réhabilitation ; s'il est bien vrai que les crimes des castes, comme ceux des peuples et des individus, sont libres, mais que la peine de ces crimes, si lente qu'elle soit, est fatale ; s'il est bien vrai que pendant sept cents ans l'aristocratie anglaise a envoyé à l'Irlande la tyrannie, aura-t-elle donc le droit de se plaindre quand l'Irlande lui enverra en échange une révolution ?

(1) M. Ballanche.

IMPRIMERIE de la REVUE CANADIENNE. On exécute à ce bureau toutes sortes d'ouvrages, sous le plus court délai, à des prix réduits. Au désir des personnes, les impressions sont faites en Encre de couleur, en Or et en Bronze.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 9 AVRIL, 1847.

La Situation.

Le Parti Réformiste occupe en ce moment la même position, qu'il occupait en 1842, avant l'avènement de M. La Fontaine au pouvoir, avec cette différence cependant, qu'alors il arrivait pour la première fois à prendre part au gouvernement du pays, tandis qu'aujourd'hui il a pour lui l'expérience du passé, qui lui dit qu'avec de la patience, de l'union et des principes, il doit encore triompher. En 1842, dans le Parlement constitué par lord Sydenham, élu et formé d'après ses ordres et sous ses auspices, dans cette même Chambre qui s'était si souvent montrée servilement soumise à ses volontés, le ministère, nonobstant toutes les ruses et les intrigues de M. Draper et de ses collègues, voyait sa majorité diminuer de jour en jour, ses différents membres étaient divisés, mécontents les uns des autres, les affaires ne marchaient plus, le Cabinet donnait à peine quelques signes de vie et le pays entier faisait entendre un concert de plaintes et de justes et légitimes récriminations, qui prouvaient son malaise et sa maladministration. Le régime de l'arbitraire, de l'intrigue et de la corruption arrivait à son terme. Quels efforts ne faisait-on pas alors pour le perpétuer et le continuer ? Vains efforts ! Le système croulait et tombait en ruines. Il n'en pouvait être autrement, puisqu'il portait en lui le germe de sa destruction, un principe faux et immoral, un principe d'injustice et d'oppression du plus grand nombre par le plus petit, de la majorité véritable du peuple Canadien, par la minorité. Malgré les dispositions iniques de l'acte d'union, faites toutes à l'avantage d'une partie de la population, malgré les nouvelles divisions électorales, malgré les faveurs et l'influence du chef

de l'exécutif prodiguées au parti tory et au Cabinet qu'il avait formé, malgré les élections emportées d'assaut d'un bout du pays à l'autre, et la majorité du Parlement Sydenham, le sort qu'éprouva le Cabinet Draper, devrait servir de leçon à tous nos hommes politiques. - Il nous enseigne que l'honnêteté, la droiture est toujours la meilleure politique et qu'en dehors du parti populaire, libéral, le gouvernement ne saurait trouver une administration forte et puissante.

La période écoulée depuis la résignation de M. La Fontaine et de ses collègues offre le même tableau et le même enseignement. Le même état de choses a produit les mêmes conséquences. Le parlement formé à l'aide de l'influence personnelle de lord Metcalfe avait d'abord sa majorité obéissante et servile ; mais cette majorité s'est bientôt montrée rebelle à suivre M. Draper et son cabinet dans sa carrière d'iniquité et d'injustice. Combien de fois durant la dernière session, ne l'a-t-elle pas menacé d'une défaite complète ? à quels moyens n'a-t-il pas eu recours pour la conserver et prolonger son existence ? Certes, un ministre obligé de descendre aux basses intrigues, qui ont signalé la conduite de notre cabinet dans les contestations d'élections et sur la plupart des questions importantes de la dernière session ne saurait être, le représentant des désirs bien entendus et des besoins de nos populations.

Mais voyez aujourd'hui l'état du pays, n'est-il pas la meilleure preuve que nous puissions apporter à l'appui de notre proposition ? Ne vous semble-t-il pas qu'il s'est opéré dans l'esprit public une terrible réaction contre le cabinet Draper depuis la session ? a peine si les différents organes du parti tory s'entendent sur une seule question importante et comment traitent-ils leur chef ? Il n'est pas de si sanglant reproche qui n'ait été adressé depuis un an à M. Draper, par quelque journal ou autre qui le supportait durant la dernière session, et encore qu'est devenu l'entente cordiale qui existait entre les principaux membres du parti tory ? n'y a-t-il pas antagonisme entre Sir Allan McNab, M. Draper—M. Smith—M. Sherwood—M. Gowan et bien d'autres encore ? Mais quelle est la situation du Cabinet vis-à-vis du pays dans ces circonstances aussi importantes que celles où nous nous trouvons ? Touchant à l'ouverture d'une session, personne ne connaît ses intentions concernant les mesures commerciales et d'économie politique dont nous avons tant besoin. — Au lieu de travailler à ce qui doit occuper l'attention des Chambres, M. Draper, M. Smith et M. Daly, voudraient échanger la responsabilité pour de gros et gras offices, ou ils seraient à l'abri des orages et des revirements politiques. — Peut-on concevoir une conduite plus indigne et plus immorale que celle des membres actuels du Cabinet, qui ont prêté serment de travailler au bien-être de la Province et à ses intérêts avec fidélité et diligence ? Comment veut-on que ce pays prospère et avance, s'il n'y a plus d'honneur et de principes dans les hautes régions politiques, et si ceux qui sont à la tête de la société peuvent fouler aux pieds impunément, avec un égal mépris, et leurs devoirs et nos droits ? — Pour l'honneur de notre pays, empressons nous de le dire, un pareil état de choses ne saurait subsister longtemps. Le sentiment public répudiera bientôt les actes de l'administration Draper, et le parti réformiste prendra, nous en sommes sûrs, une éclatante revanche.

Les récentes ouvertures et la discussion engagée dans la presse à leur sujet, offrent à l'observateur des hommes et des événements politiques, une répétition de ce qui se passa en 1842. — Comme alors, M. Draper, craignant les dangers de la responsabilité, menacé par les Chambres, qui devront répondre aux clamours du pays entier ému contre la politique malhonnête et astucieuse du Cabinet, sentant l'opposition Parlementaire grandir de toutes les fentes de ce même Cabinet, voyant ses amis et ses partisans divisés et mécontents, M. Draper, disons-nous,

a voulu tenter un dernier effort pour recruter ses forces et diviser ses adversaires. Cet effort, c'est l'offre faite à M. Morin et repoussée par ce monsieur comme elle devait l'être ; M. Draper en avisant Lord Elgin de faire cette proposition à M. Morin, faisait ce qu'il avait déjà fait en 1842 ; alors comme aujourd'hui, il voulait diviser les Canadiens-français et en les divisant détruire leur influence et augmenter celle de son parti. En 1842, quoiqu'on dise le Canadien ; on commença par faire des offres semblables à M. Lafontaine, on proposa deux ou trois places, on parlait seulement des Canadiens-français, qu'il était temps de les appeler à une part du pouvoir, etc. On sait comment les premières propositions de Sir Charles Bagot furent reçues par M. La Fontaine, combien on leur fit subir de modifications, et enfin après de longues entrevues et explications à quelles conditions elles furent acceptées.

Le Canadien sait bien tout ce qui s'est passé alors, lui qui approuvait à cette époque la conduite de M. La Fontaine. Il sait avec quelle habileté toutes ces affaires ont été conduites par ce monsieur et combien le parti libéral lui est redevable pour la position que sa prudence, sa fermeté et son tact lui firent en cette circonstance. Pourquoi le Canadien n'approuve-t-il pas la conduite actuelle de M. Morin, après avoir approuvé celle de M. Lafontaine en 1842 ? La réponse est bien facile, c'est que le Canadien est aujourd'hui vendu au pouvoir, qu'il a trahi ses compatriotes et qu'il n'hésite pas à chercher à les diviser, c'est que avec l'Aurore des Canadas et la Gazette des Trois Rivières, il est passé au camp de M. Draper et du parti tory, et que seignant encore de nous servir, il travaille à notre destruction et à notre ruine.

Que le Canadien ne vienne pas nous dire qu'il n'y a aucune analogie entre les événements de 1842 et ceux d'aujourd'hui, que le mémoire confidentiel contenait clairement une offre de gouvernement de majorité, nous avons prouvé le contraire, et d'ailleurs le document est là pour l'attester. M. Morin a dû prendre les mots et les termes de l'écrit pour ce qu'ils valent.

Mais voyez la malice du Canadien, dans son dernier article, en réponse aux écrits qui ont paru dans le Pilot, la Minerve et la Revue. — Quel but pouvait avoir Lord Elgin, dit la feuille de Québec, si ce n'est de former une administration stable et puissante pour leur bien, et de faire cesser le triste état politique dans lequel se trouve placé le Bas-Canada ? Comment parvenir à ce résultat désiré par Son Excellence si la majorité du Bas-Canada ne devait être, aux termes mêmes du nouvel arrangement, représentée dans l'administration provinciale, par un ou deux hommes pris dans cette section de la province, ne jouissant pas de la confiance et par conséquent privés de l'appui de cette section ? Prêter de pareilles intentions à un homme tel que lord Elgin, c'est lui faire une injure bien gratuite et dont, au nom des Canadiens-français, nous renvoyons la responsabilité à qui de droit. Nous ne craignons pas de nous tromper en disant que les Canadiens-français n'approuveront jamais une réponse si grossière aux avances faites vers eux par le représentant de leur souverain. Nous aimons à croire que M. Morin ne s'est pas oublié à ce point.

M. Morin ne s'est pas oublié quand il a fait sa réponse au memorandum de Lord Elgin, que le Canadien qualifie de grossière ; il a fait son devoir, et quand cette réponse sera publiée, le pays pourra juger si elle est convenable ou grossière. Avant l'époque où cette réponse doit être publiée, n'est-ce pas honteux pour le Canadien d'attaquer un homme dans la position de M. Morin, un homme pur et sans tache, qui ne peut se défendre et se justifier par la publication des pièces et des documents eux-mêmes ? Mais nous rencontrons les arguments du Canadien sur son propre terrain. Supposant à Lord

Elgin les meilleures intentions, ce que nous avons fait dès le commencement, M. Morin pouvait-il supposer autre chose et répondre à autre chose qu'à ce qui était exprimé dans le memorandum lui-même ? Lord Elgin, en arrivant en Canada, étranger à l'état des partis est avisé par son cabinet, c'est lui qui est responsable des récentes ouvertures et de leur forme inconstitutionnelle. Pourquoi encore si on voulait offrir le gouvernement des deux majorités, ne pas le dire ? M. Draper ne voulait-il pas par hasard tendre un piège à M. Morin et nous diviser ? Mais le Canadien, en admettant que la communication de lord Elgin était indéfinie, blâme M. Morin d'avoir répondu par équivoque et d'avoir coupé court à toute explication ultérieure, etc.

M. Morin n'avait d'autre chose à faire qu'à répondre au memorandum ; quant à des suggestions, convient-il à un des chefs de l'opposition d'aller en offrir au chef de l'exécutif, entouré de ses conseillers ? Vraiment les arguments du Canadien ne soutiennent pas la discussion. Pourquoi, s'il trouve l'offre de lord Elgin indéfinie, ne pas la blâmer et la condamner, autant que la réponse de M. Morin ? Pourquoi, si on s'écarte des règles constitutionnelles, ne pas le dire ? L'opposition libérale aurait-elle, dans l'opinion du Canadien, des droits moindres que tous les autres sujets de Sa Majesté en Canada ou ailleurs ? Pourquoi ce qui ne convient pas en Angleterre conviendrait-il en Canada ? Sortez donc de ce dilemme, si vous pouvez.

Maintenant que tout est fini, les organes du parti tory se réjouissent, et on va sans doute compléter le ministère, ne perdons pas patience. Ces messieurs s'apercevront bientôt qu'ils voyagent en eau trouble. Les principes triompheront encore. N'oublions pas le passé. En 1842, le parti réformiste avait dans les chambres une grande majorité contre lui, et dans la même année, dans les mêmes chambres il avait pour lui une majorité plus grande encore. Alors tout le pays applaudit à sa victoire. Le calme et une satisfaction générale remplacèrent la méfiance et le mécontentement. Ce qui arriva en 1842 arrivera encore si nous savons attendre et rester unis.

M. CARON A MONTRÉAL.—La présence de M. Caron à Montréal à cette saison donne lieu à une foule de conjectures. Les réactionnaires veulent-ils tenter la fortune ? nous ne le croyons pas. Ainsi la rumeur qui court la ville ce matin que M. Duval sera fait procureur-général et se présente au comté de l'Islet n'est pas fondée, à notre avis. Le rôle que jouent aujourd'hui MM. Papineau et Taschereau est peu séduisant. Nous espérons qu'aucun canadien-français ne voudra le partager, et que tous les loose-fish et les réactionnaires eux-mêmes trembleront d'en prendre la responsabilité.

LE CHEMIN DE FER DU SAINT LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. — Les directeurs de cette grande et magnifique entreprise ont pris tous les arrangements nécessaires afin de poursuivre de bonne heure en mai, les travaux déjà commencés et de les pousser avec vigueur depuis le St. Laurent jusqu'à Acton, la distance de 45 milles. Les contrats sont tous donnés, les contracteurs ont fait travailler tout l'hiver à St. Hilaire, aux jetées qui doivent supporter le pont sur le Richelieu, le fer pour les lisses est acheté et sera ici par les premiers vaisseaux, enfin il n'y a rien pour empêcher la première division des 45 milles d'être terminée et en pleine opération dans l'automne de 1848, que le retard des actionnaires à payer leurs installements.

Tout le monde est intéressé à voir continuer cette importante entreprise, les grands propriétaires, pour ne pas voir leurs propriétés diminuer en valeur ; l'agriculteur pour avoir toujours accès au marché, les classes industrielles et laborieuses pour voir l'industrie et le labeur prospérer et augmenter ; pour le commerce c'est une question de vie ou de mort ; pour toutes les classes, dans la ville surtout, pour voir diminuer le prix du bois de chauffage, arrivé à un taux alarmant. Payez donc vos installements ; vous en recueillerez tous des

avantages immenses, qui vous vaudront le centuple de ce que vous aurez donné.

Nous reviendrons encore sur ce sujet.

Vol de grand chemin.—Un vol de grand chemin a été commis hier matin sur la personne d'un des fils de Frs. Lantier, le fermier des Prêtres du Séminaire. Ce jeune homme a été arrêté par deux individus dans la rue Sherbrooks qui lui ont enlevé son surtout et sept chelins et demi en argent.

La Température.—Le printemps est décidément arrivé. Depuis deux ou trois jours nous avons eu des pluies abondantes et un temps doux. La glace fond ; si ça continue, nous aurons la débacle du fleuve à la fin de la semaine prochaine. A pareille date, l'an dernier, deux bateaux à-vapeur, le Prince Albert et le Britannia étaient dans notre port.

Sir Allan McNab et le Writ pour l'Islet.—Le Writ pour l'élection du Comté de l'Islet est émané. On se demande si le varrant de l'Orateur est sorti à cet effet ? On sait que M. Draper a donné son opinion que Sir Allan McNab a rendu son siège vacant, en acceptant la place d'Adjudant-Général de Milice, qu'il a ensuite résignée. Pendant quelque temps on a arrêté sa paie d'Orateur, sans doute en conformité de cette opinion de M. Draper ; ensuite on a donné à Sir Allan sa paie d'Orateur. L'est-il ou ne l'est-il pas ? Voilà la question. Comme le ministère Draper est consistant !

Phénomène Extraordinaire.—Des nouvelles de Toronto nous apprennent que la semaine dernière il y a eu des coups de tonnerre accompagnés de vifs éclairs, le bruit du tonnerre n'était pas éclatant comme de coutume, mais d'un son sourd et prolongé ; en même temps il est tombé une neige assez épaisse pour renouveler la blancheur de la terre. On ne se souvient point d'avoir vu un pareil phénomène en cet endroit.

NOUVELLE-ECOSSE.—Un vote de non-confiance dans l'administration actuelle, proposé par M. G. R. Young, a été rejeté par 26 voix contre 19. Un amendement proposé par le procureur-général a été adopté.

NOUVEAU-BRUNSWICK.—Le comité de l'Assemblée de cette province a recommandé de faire une allocation de £30,000 pour les grandes routes provinciales, outre des allocations se montant à £7,025 pour des chemins particuliers.

La valeur totale des importations dans le Nouveau Brunswick pendant l'année 1846 est estimée officiellement à 977,683 livres sterling, dont £512,861 de la Grande-Bretagne et £270,027 des Etats-Unis. Les importations en 1845 s'élevaient à £1,050,794 ; ce qui montre, pour 1846, une diminution de £73,111.

La valeur des exportations en 1846 s'est élevée à £10,742 livres sterling, dont £701,994 à la Grande-Bretagne, £10,543 aux Etats-Unis, et le reste à d'autres ports étrangers ou coloniaux. C'est une augmentation de £87,648 sur les exportations de 1845.

Le nombre de vaisseaux construits dans la province en 1846 a été de 108, dont 85 ont été enregistrés à Saint-Jean, 13 à Miramichi, et 10 ont été bâtis pour des armateurs de la Grande-Bretagne. Le nombre de vaisseaux arrivés dans les différents ports de la province a été de 2,720, jaugeant 466,227 tonneaux et manœuvrés par 19,641 hommes, tandis que celui des bâtiments expédiés s'est élevée à 2,737, jaugeant 499,480 tonneaux, et manœuvrés par 20,796 hommes.—(Canadien.)

Rapport du Bureau de Commerce de Montréal.

Le bureau de commerce de cette ville en résignant ses fonctions a fait un long rapport de

prépare les hippopotames à peu près comme nous préparons les cochons pour les conserver. Les habitants des contrées polaires se nourrissent de la graisse de baleine, de requins et d'ours. Dans l'Amérique septentrionale on mange des agoutis, espèce de lapin ayant la forme et la grosseur de nos cochons d'Inde, des agoutis, des marais, des honos élevés dans des basses-cours comme nos poules ; dans l'Amérique du Sud, un des ragouts les plus estimés est l'iguane. L'iguane est un joli lézard de six pieds de long, fort doux de son vivant et très succulent après sa mort ; on le mange frit, soit au gras, soit au maigre, et c'est, dit-on, un des plus excellents mets qu'on puisse offrir à la sensualité de l'homme. Les Ottomans, qui habitent les bords de l'Orégon, sont moins gourmets : ils mangent de l'argile, c'est-à-dire de la terre glaise véritable.

Du reste, il n'est pas besoin d'aller si loin pour trouver de pareilles singularités. Les Lappons broient de la mousse, et font de la soupe avec de l'huile et de la sciure de bois de pin. Les Grecs et les Espagnols sont très amateurs de hérissons ; les dévots Castillans en mangent surtout pendant le carême, sous le prétexte que cet animal ne se nourrit que d'herbes, de racines et d'œufs de fourmis ; les Allemands enfin regardent comme des mets particulièrement estimables certains rats de Brandebourg qui, pour s'appeler hamster de Blumberg, n'en sont pas moins des rats, et des pattes qui, pour s'appeler pattes fumées de Salzbouurg, n'en sont pas moins des pattes d'ours.

D'autres peuples mettent leur originalité dans la manière de préparer leurs mets. Les Anglais ont leur rosbœuf, leur beefsteak, leur pouling, que tout le monde connaît ; les Allemands la saurkraut et les knuffes ; les Turcs ont la pilau, volaille au riz, assaisonnée d'une pâte faite de poissons pilés ; les Russes ont le cavior,

espèce de saumure dans laquelle ils conservent des œufs d'esturgeon ; les Polonais font cuire les merlans dans une substance sans saveur, qui sert à teindre en jaune, et qu'on appelle curcuma. Les Italiens font leurs delices d'une bouillie de farine de châtaignes, nommée polenta, de macaroni, de lasagnes, de ravioli, bœuf de viandes fines et de poissons, roulé en boulo et couvert de pâte, et de sablon, qui se compose de jaunes d'œufs mêlés de sucre, d'eau de fleurs d'orangers et de vin de Malaga. Enfin les Espagnols raffolent de la olla, ou puchro, dans laquelle on cuit ensemble plusieurs légumes, du bœuf, du lard et de petits saucissons nommés chorizos ; du percado, poisson à l'huile et au vinaigre ; du guisado, espèce de frittasse composée principalement de volaille, et d'une soupe à la limonade qu'ils appellent gaspacho.

Ce fut, dit-on, Dio, reine de Sicile, qui l'an du monde, 2883 (427 ans avant Jésus-Christ), enseigna à ses sujets l'art de semer, récolter et mouler le blé ; c'est elle qui instruisit Triptolème, et qui fut adorée sous le nom de Cérès.

On a peu d'accord sur le pays natal du blé ; les uns le font venir d'Egypte, d'autres de Tartarie, et le savant Bailly, ainsi que Pallas, prétendent qu'il vient sans culture en Sibérie. Quoi qu'il en soit, les Phocéens l'apportèrent les premiers à Marseille bien avant que les Romains eussent pénétré dans les Gaules. Alors les Gaulois vivaient de Châtaignes, de faines, de noix, de noisettes et de glands. Il ne faut point confondre ces glands avec ceux que produisent les chênes communs de nos forêts ; les arbres qui les amenaient ne se trouvent plus dans notre contrée ; mais on mange encore du gland comestible avec plaisir en Espagne, en Amérique, en Afrique et dans l'Asie mineure.

Le blé, assez appelé du vieux mot latin bladus, qui signifiait fruit ou semence, se mangeait, dans les premiers temps, torréfié, écrasé avec

des pilons et délayé en bouillie. Ce furent les Orientaux qui les premiers en firent du pain ; ils le cuisaient sous la cendre. Les Hébreux inventèrent ensuite de petits fours portatifs et se servirent de levain. Mégastote et Mégastote apportèrent le pain levé en Grèce ; les Bœtiens leur élevèrent des statues. Vers le même temps, c'est-à-dire, vers l'année 2590, Myletas, second roi de Lacédémone, inventa les moulins à bras, qui remplacèrent avantageusement les pilons et les mortiers. Dès-lors, la boulangerie commença à devenir un art en Grèce, et l'on y vit se produire successivement environ quatre-vingts espèces de pains. Ces pains, qui avaient tous pour base le froment, se composaient en outre de quelques additions ou de seigle ou d'orge, ou de vin ou de miel, voir même de lait, de légumes, d'huiles, de fromages, etc., dans les proportions les plus variées ; quelques-uns d'entre eux devaient avoir beaucoup d'analogie avec notre pain d'épices, nos gâteaux des rois et nos biscuits.

Les romains adoptèrent ces chefs-d'œuvre de boulangerie, ils reçurent en même temps des Parthes la méthode du pain molet ; dès-lors, ils méprisèrent le pain d'orge, dont ils s'étaient presque exclusivement nourris jusque-là, et le réservèrent pour ceux qu'ils voulaient punir de leur paresse. C'est ainsi que Mercurius punit les rebelles qui s'étaient laissés vaincre à la bataille de Cannes.

Bientôt, un nouveau perfectionnement fut introduit dans l'art du boulanger ; Bélisaire inventa les moulins à eau. Mais il fallut retourner en Orient, pour profiter de la découverte des moulins à vent, qui ne furent introduits en France qu'en 1040, au retour des croisades.

Il existe dans la farine du blé une matière qu'on appelle gluten, qui, seule, ne nourrit pas, mais qui, mêlée avec la fécule amilacée, fait fermenter la pâte et la rend plus légère.

Cette vérité n'a pas empêché Linguet de prétendre que le levain était un poison ; de là surgirent de longues discussions. Les Gaulois, selon Plinius, se servaient pour ferment de levure de bière, comme on s'en sert encore aujourd'hui. Cet usage, abandonné jusqu'au seizième siècle, fut proposé de nouveau à cette époque ; mais les médecins s'élevèrent avec force contre les boulangers, et, après de chauds débats à la faculté de médecine, la levure fut proscrite par un arrêt du conseil. Il faut s'empresse d'ajouter que cet arrêt absurde fut révoqué l'année suivante, en 1670.

Quelques auteurs croient que la pâtisserie est due à Théarion, Sicilien, qui vivait quatre cent cinquante-sept ans avant J.-C. ; mais cet homme célèbre ne fut qu'un habile boulanger. Il est aussi question, pour la première fois à la vérité, de cet art, dans une charte de 802, par laquelle Louis-le-Débonnaire ordonne à un fermier de donner à l'abbaye de Saint-Denis cinq muids de farine fine pour régaler les moines de bonne pâtisserie ; enfin, dès l'année 1202, on trouve les échaudés mentionnés dans une charte de l'église de Paris. Néanmoins, et malgré ce que nous avons dit nous-mêmes de certains pains des Grecs, il est constant que les dames de châteaux furent en France les premières pâtissières ; c'est pour les preux que leurs blanches mains perfectionnèrent les friands et savoureux gâteaux.

Disons pour terminer qu'autrefois la faculté de médecine exigeait, à la dernière thèse d'un récipiendaire, une rétribution copieuse en gâteaux et en petits pâtés pour les anciens docteurs et professeurs ; cette thèse portait le nom de pastillarior.

HYPPOLITE ÉTIENNEZ.

La commune de Brie-sous-Châlon, près Barbezieux, vient d'être le théâtre d'une horrible atrocité, la première dans les fastes du pays, et qui a douloureusement impressionné toute la population. La dame Vincent, veuve Forsan, habitait seule une maison assez isolée ; le matin, on l'a trouvée morte, étendue sur le sol, le corps à demi consumé, la tête dans l'âtre de la cheminée ; ses vêtements étaient entièrement brûlés, ainsi que le côté droit de la tête. Tout cela fit d'abord croire que sa mort était le résultat d'un accident. La justice ne tarda pas à intervenir, et découvrit bientôt que la pauvre femme avait succombé sous les coups d'un assassin. Sa bouche se trouvait bourrée de lambeaux de linges, ce qui avait amené un prompt étouffement. Quel était le meurtrier ? Telle fut la question qu'on s'adressait tout d'abord ; on ne connaissait à la victime qu'un seul ennemi, et elle était assez malheureuse pour que ce fût son propre fils, celui qui aurait dû être le soutien et la consolation de sa vieillesse. Le misérable aurait été poussé à cet odieux attentat par un lâche et sordide intérêt ; il aurait trempé les mains dans le sang de sa mère pour se débarrasser d'une pension viagère assez importante qu'il était obligé de lui payer. Depuis longtemps il tenait des propos infâmes, disant à tout le monde : « Cela ne peut pas durer comme cela, et si ma mère ne meurt pas, je serai obligé d'y mettre les mains. » Au moment de son arrestation, il a voulu essayer de nier son crime ; mais ses dénégations étaient faibles et embarrassées. Pressé de questions, il a fini par tout avouer, disant que c'était la faute de sa mère, qu'elle l'avait trompé ; qu'il avait voulu défaire ce qu'elle avait fait, qu'elle n'avait pas voulu, et que cela l'avait poussé à commettre ce mauvais coup, qui, du reste, ne lui coûterait pas plus cher que la vie. Il a été écroué dans la maison d'arrêt de Barbezieux.